



académie d'aix-marseille

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/13-601-282 du 17/06/2013

PROGRAMME « JULES VERNE » DE MOBILITE ENSEIGNANTE - APPEL A CANDIDATURES - ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Référence : BO n° 24 du 13 juin 2013 - lien du BO :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72127

Destinataires : Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Education Nationale -
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques
régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale -
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les
Chefs de Division

Dossier suivi par : M. MELKA - Tel : 04 42 95 29 70 - Fax : 04 42 95 29 74 - ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

Le programme « Jules Verne » est reconduit pour la rentrée 2013-2014. S'ajoutant aux dispositifs déjà existants, le programme Jules Verne offre la possibilité d'une immersion professionnelle éducative et culturelle dans un autre pays en partant vivre et enseigner hors de France pour une année scolaire complète.

La circulaire n° 2013-086 du 4-6-2013 définit le cadre général de cette mobilité professionnelle annuelle à l'étranger, qui concerne les enseignants titulaires du 1^{er} et 2nd degré de l'enseignement public en poste durant la présente année scolaire. Elle précise les objectifs et caractéristiques de ce programme et les modalités de son déroulement. Comme l'indique la circulaire précitée, le pilotage stratégique et opérationnel de ce dispositif est confié aux académies.

Les informations données dans la circulaire nationale sont ainsi déclinées par l'Académie d'Aix-Marseille en fonction de ses priorités :

Les candidats inscriront prioritairement leur projet dans le cadre de certains partenariats que l'académie a déjà noués avec des pays étrangers et plus particulièrement leurs régions, qui, sont l'Ecosse (Glasgow), l'Italie (Piémont, Ligurie, Val d'Aoste), l'Allemagne (Hambourg), le Maroc (Tanger-Tétouan) et l'Espagne (Andalousie). Il est cependant précisé que les candidatures pour les pays francophones seront exclues, sauf projets ou partenariats spécifiques (notamment pour le Maroc).

Les régions partenaires s'engageant dans la réciprocité seront prioritaires : il s'agit du Land de Hambourg, s'ajoutent à cette région l'Ontario (Canada) et la ville de Rome (partenariat académique en cours).

La liste des partenariats académiques est accessible sur ce lien : http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_28442/conventions-academiques.

Toutefois, ne seront recevables que les candidatures s'appuyant sur le volet international **avéré** du projet d'établissement.

L'académie privilégiera les candidatures d'enseignants de disciplines non linguistiques.

Pour l'académie d'Aix-Marseille, le nombre maximum de postes offerts est de 5 (cinq) pour la présente campagne.

Modalités de participation :

Les candidats posséderont le niveau de compétence B2 (cadre européen commun de référence pour les langues) dans la langue du pays d'accueil et/ou dans une des cinq langues les plus enseignées en France (allemand, anglais, espagnol, allemand, italien, ainsi que l'arabe).

Les enseignants seront réaffectés, à leur retour, dans l'académie, sur le poste d'origine, ou pourront participer au mouvement intra-académique pour les postes spécifiques, sections internationales (SI), sections européennes ou de langues orientales (SELO), sections préparant à une délivrance simultanée des diplômes, dispositifs bilangues.

Dans le dossier de candidature, les candidats mettront en avant les bénéfices attendus pour leur établissement (école, collège, lycée ou lycée professionnel) et pour eux-mêmes.

Le site académique vous informe de ces dispositions et permet le téléchargement des formulaires de candidature spécifiques à chaque degré d'enseignement ; ces formulaires sont également disponibles en annexe à la présente note.

Compte tenu des contraintes de calendrier, les dossiers de candidature complets et assortis des avis hiérarchiques circonstanciés nécessaires (chef d'établissement, IA-IPR de la filière, IEN-ET, IEN de circonscription), seront transmis à la DAREIC pour le 21 juin par voie électronique (ce.dareic@ac-aix-marseille.fr) sans les avis hiérarchiques et pour le mercredi 26 juin 2013 avec les avis hiérarchiques, délai de rigueur.)

Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront ensuite convoqués, pour un entretien individuel par une commission académique, qui permettra d'évaluer et d'apprécier la qualité de leur dossier, de leur motivation, de leur aptitude à s'adapter au pays d'accueil souhaité ainsi que la solidité du partenariat dans lequel s'inscrit leur candidature.

Cette convocation parviendra aux candidats, par voie électronique à l'adresse électronique de leur établissement, école/IEN, sous couvert de leur hiérarchie.

A l'issue des entretiens individuels, les services du rectorat transmettront au ministère les listes des candidats retenus.

Dans la mesure du possible, un stage de regroupement académique des candidats retenus sera mis en place avant le 14 juillet.

Un stage de regroupement national obligatoire, centré sur l'approche interculturelle, la connaissance pédagogique des pays partenaires et la mobilité internationale, sera organisé par la DREIC (MEN) à l'intention des candidats retenus.

J'accorde une importance toute particulière à ce dispositif qui permettra de renforcer significativement nos liens avec nos partenaires et vous demande d'y accorder toute l'attention nécessaire.

Dossier de candidature à télécharger :

1^{er} degré

2nd degré

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Document à télécharger et à renseigner **sous word**

- **Pour le 21 juin 2013**, envoi électronique à la DAREIC (ce.dareic@ac-aix-marseille.fr)
sans les avis hiérarchiques.

- **Pour le 26 juin 2013**, envoi postal au Rectorat Aix-Marseille – DAREIC- Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1
assorti des avis hiérarchiques

PROGRAMME JULES VERNE – 2013-2014
DOSSIER DE CANDIDATURE – PREMIER DEGRE

1. Etat civil

Nom : Prénom :
Né(e) le : Situation de famille :
Profession du conjoint :
Nombre et âge des enfants :
Adresse postale :
Adresse électronique obligatoire :
Téléphone fixe : Téléphone portable :

2. Situation administrative

(rubrique à souligner) Titulaire / Néo-titulaire

Echelon : Le cas échéant, langue enseignée :

Cycle d'enseignement :

3. Compétences linguistiques et TICE

Langues

Auto-évaluation en langues (utiliser les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues*)

	Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interaction
1						
2						
3						
4						

Le cas échéant, diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (à joindre au dossier) :

TICE

Logiciels maîtrisés :

Le cas échéant, diplômes ou certificats en TICE (à joindre au dossier) :

4. Lieu d'exercice

Académie : **Aix-Marseille**

Direction académique :

Nom de l'école :

Adresse de l'école :

Téléphone de l'école :

Courriel de l'école :

Circonscription :

Courriel de circonscription :

Prénom et Nom de votre IEN :

5. Préférences géographiques (s'inscrivant, dans la politique d'ouverture internationale de votre académie)

Indiquer une zone géographique, un pays ou une ville.

Justifier brièvement l'ordre des choix.

Choix n° 1 :

Choix n° 2 :

Choix n° 3 :

6. Le cas échéant, école ou structure d'accueil étrangère préalablement identifiée

Pays :

Nom :

Type :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Nom et prénom de la directrice / du directeur de l'école ou de la structure d'accueil :

Le cas échéant, précisez et décrivez brièvement le jumelage existant entre votre commune d'exercice et la ville de l'école ou de la structure d'accueil identifiée :

7. Le cas échéant, périodes d'études et/ou séjours et expériences professionnels à l'étranger

Pays	Date	Durée	Cadre	Fonction

8. Présentation du projet en 500 mots maximum (contenu, articulation avec le projet d'établissement et la politique académique, motivations, objectifs, perspectives de réinvestissement au retour).

Je, soussigné(e),
certifie avoir pris connaissance des conditions matérielles, financières et administratives de mon séjour à l'étranger dans le cadre du programme « Jules Verne » telles qu'elles sont définies dans la circulaire relative à ce programme parue au BO n° 24 du 13 juin 2013 et du BA du 19 juin 2013 et déclare les accepter.

A _____, le

Nom de la candidate / du candidat

Signature de la candidate / du candidat

Pièces à joindre au présent dossier de candidature :

- votre dernier rapport d'inspection
- diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (le cas échéant)
- diplômes ou certificats en TICE (le cas échéant)



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROGRAMME JULES VERNE – 2013-2014
DOSSIER DE CANDIDATURE – PREMIER DEGRE

**AVIS MOTIVES DE L' IEN DE CIRCONSCRIPTION
ET DU DASEN**

1. NOM et Prénom du candidat

2. Présentation et évaluation des motivations du candidat

3. La candidature s'inscrit-elle dans un appariement ou un partenariat ?
Oui / Non
Si oui, préciser :
 - établissement partenaire : - pays :
 - numéro d'homologation ou de validation : - date :

4. La candidature répond-elle à un programme ou projet d'ouverture de l'école à l'international ?
Oui / Non
Si oui, préciser et argumenter :

5. Le projet de l'enseignant implique-t-il d'autres membres de l'équipe pédagogique ou d'encadrement ?
Oui / Non
Si oui, préciser :

6. Bénéfices attendus
6.1 Pour l'enseignant

6.2 Pour l'école

AVIS MOTIVE DE L'IEN DE CIRCONSCRIPTION :

AVIS (*mettre une croix*) : Très réservé / Réservé / Favorable / Très favorable

A _____, le

Nom de l'IEN

Signature et cachet de l'IEN

AVIS MOTIVE DU DASEN :

AVIS (*mettre une croix*) : Très réservé / Réservé / Favorable / Très favorable

A _____, le

Nom du DASEN

Signature et cachet du DASEN

Document à télécharger et à renseigner **sous word**

- **Pour le 21 juin 2013**, envoi électronique à la DAREIC (ce.dareic@ac-aix-marseille.fr)
sans les avis hiérarchiques.

- **Pour le 26 juin 2013**, envoi postal au Rectorat Aix-Marseille – DAREIC- Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1
assorti des avis hiérarchiques

PROGRAMME JULES VERNE – 2013-2014
DOSSIER DE CANDIDATURE – SECOND DEGRE

1. Etat civil

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Situation de famille :

Profession du conjoint :

Nombre et âge des enfants :

Adresse postale :

Adresse électronique obligatoire :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

2. Situation administrative :

Statut et autres informations : (soulignez les rubriques vous concernant) :
Agrégé / Certifié / P.L.P / T.Z.R. / Professeur principal / Membre du CA

Echelon :

Discipline(s) enseignée(s), le cas échéant dans un dispositif spécifique (SI, SELO, AbiBac) :

Niveau(x) d'enseignement (classes) :

3. Compétences linguistiques et TICE :

Langues

Auto-évaluation en langues (utiliser les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues*)

	Langues	Production orale	Production écrite	Compréhension O	Compréhension E	Interaction
1						
2						
3						
4						

Le cas échéant, diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (à joindre au dossier) :

TICE

Logiciels maîtrisés :

Le cas échéant, diplômes ou certificats en TICE (à joindre au dossier) :

4. Lieu d'exercice :

Académie : Aix-Marseille

Nom de l'établissement :

Type d'établissement (*soulignez la rubrique vous concernant*) :

Collège / LEGT / LP / LPO

Adresse de l'établissement :

Courriel de l'établissement obligatoire :

Téléphone de l'établissement :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Nom et prénom de votre inspecteur pédagogique :

5. Préférences géographiques (s'inscrivant, dans la politique d'ouverture internationale de votre académie) /

Indiquer une zone géographique, un pays ou une ville.

Justifier brièvement l'ordre des choix.

Choix n° 1 :

Choix n° 2 :

Choix n° 3 :

6. Le cas échéant, établissement ou structure d'accueil étrangère préalablement identifiés

Pays :

Nom :

Type :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Nom et prénom de la directrice / du directeur / du chef d'établissement ou de la structure d'accueil :

Le cas échéant, précisez et décrivez brièvement le jumelage existant entre votre commune d'exercice et la ville de l'établissement ou de la structure d'accueil identifié :

7. Le cas échéant, périodes d'études et séjours et/ou expériences professionnels à l'étranger

Pays	Date	Durée	Cadre	Fonction

8. Présentation du projet en 500 mots maximum (contenu, articulation avec le projet d'établissement et la politique académique, motivations, objectifs, perspectives de réinvestissement au retour).

Je, soussigné(e),
certifie avoir pris connaissance des conditions matérielles, financières et administratives de mon séjour à l'étranger dans le cadre du programme « Jules Verne » telles qu'elles sont définies dans la circulaire relative à ce programme parue au BO n° 24 du 13 juin 2013 et du BA du 19 juin 2013 et déclare les accepter.

A _____, le

Nom de la candidate / du candidat

Signature de la candidate / du candidat

Pièces à joindre au présent dossier de candidature :

- votre dernier rapport d'inspection
- diplômes ou certificats en langues étrangères ou en français langue étrangère (le cas échéant)
- diplômes ou certificats en TICE (le cas échéant)



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROGRAMME JULES VERNE – 2013-2014
DOSSIER DE CANDIDATURE – SECOND DEGRE

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

1. NOM et Prénom du candidat :

2. Présentation et évaluation des motivations du candidat

3. La candidature s'inscrit-elle dans un appariement ou un partenariat ?
Oui / Non
Si oui, préciser :

- établissement partenaire :	- pays :
- numéro d'homologation :	- date :

4. La candidature répond-elle à un programme ou projet d'ouverture de l'établissement à l'international ?
Oui / Non
Si oui, préciser et argumenter :

5. Le projet de l'enseignant implique-t-il d'autres membres de l'équipe pédagogique ou d'encadrement ?
Oui / Non
Si oui, préciser :

6. Bénéfices attendus
6.1 Pour l'enseignant

6.2 Pour l'établissement

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

AVIS (*mettre une croix*) : Très réservé / Réserve / Favorable / Très favorable

A _____, le
BO n° 24 du 13 juin 2013 et du BA du 19 juin 2013 et déclare les accepter.

Nom du chef d'établissement

Signature et cachet du chef d'établissement

Avis motivé de l'IA-IPR / IEN/ET

Signature de l'IA-IPR / IEN/ET